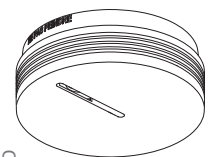




:hager



notice installation
TG600AL 1 :
détecteur de fumée
stand alone 10 ans

FR

6LE000279A Ind. D

TG600AL 1

Recommandations

Tout accès aux zones internes, au-delà des zones décrites dans la présente notice sont à proscrire et annulent la garantie et toute autre forme de prise en charge. En effet, ces manipulations peuvent être dommageables aux parties et/ou aux composants électroniques. Ces produits ont été définis afin de ne pas avoir à y accéder dans le cadre de la mise en œuvre et des opérations de maintenance du produit.

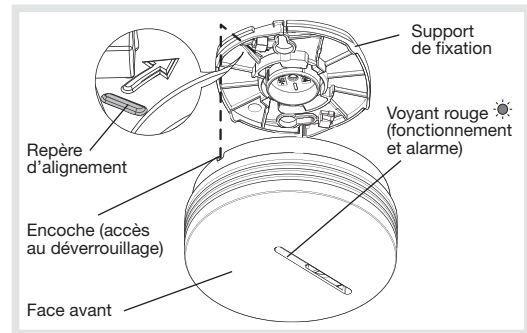
1. Présentation

1.1. Principe de fonctionnement

Le détecteur optique de fumée est destiné à la protection des parties privées des immeubles ou **résidences d'habitations** et des **mobil-homes**.

En cas de détection de fumée, il se manifeste par le clignotement rapide du voyant rouge et le déclenchement d'une sonnerie modulée de 85 dB(A) à 3 m.

1.2. Descriptif



Vignette de garantie

Conserver la vignette présente à l'intérieur de l'emballage. Elle vous sera nécessaire pour toute demande de garantie.



Vignette de garantie



2. Pose du détecteur

Choix de l'emplacement

Le détecteur de fumée protège une surface moyenne de 50 m².

Le détecteur doit être placé :

- dans les pièces présentant un risque d'incendie (salles de séjour, chambres ou sous-sols habités...) (**Fig. A**),
 - de préférence au centre du plafond,
 - à l'écart des bouches de ventilation qui risquent de disperser la fumée,
 - à plus de 50 cm de tout obstacle (mur, cloison, poutre...) (**Fig. B**),
 - à chaque extrémité d'un couloir si sa longueur est supérieure à 10 m. le détecteur surveille au maximum jusqu'à 7,5 m de chaque côté, la distance entre 2 détecteurs ne peut pas dépasser 15 m.
- Pour une pose dans un couloir avec angle (en forme de "L") ou avec intersection, voir l'exemple d'agencement (**Fig. C**).

Si la fixation sur un plafond horizontal est impossible, le fixer :

- à une distance comprise entre 40 et 50 cm du plafond (**Fig. B**),
- éloigné de sources éventuelles de perturbations électriques (compteur électrique, coffret métallique, ballast électronique...).

Le détecteur ne doit pas être placé :

- à proximité (distance minimale 50 cm) d'un ballast électronique, transformateur basse tension, ampoules à économie d'énergie, tubes fluorescents,
- dans des pièces trop poussiéreuses,
- dans une pièce où la température risque de descendre sous -10 °C ou monter au-dessus de +65 °C, entraînant un mauvais fonctionnement du détecteur,
- à moins de 1 m des bouches de chauffage, de refroidissement ou d'aération ; la fumée pourrait être dispersée,
- à moins de 6 m d'une cheminée ou d'un poêle à bois où la fumée de combustion risque de provoquer une alarme intempestive,
- dans un local où les fumées de cuisson et la vapeur d'eau risqueraient de provoquer un déclenchement intempestif,
- dans un local où il y a risque de condensation ou d'humidité (proscrire salles de bains, buanderies...),
- au sommet d'un plafond ogival (en forme de A), une poche d'air à cet endroit risque d'empêcher la fumée d'atteindre le détecteur (**Fig. D**).

Ne pas exposer la pile lithium du détecteur à côté d'une source de chaleur excessive ou directement aux rayons du soleil.

3. Fixation et alimentation

3.1. Fixation du support

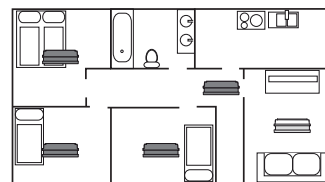
- Placer le support à l'emplacement prévu puis marquer au crayon la position des 2 trous de fixation.
- Percer à l'aide d'un foret de diamètre 5 mm.
- Fixer le support à l'aide de chevilles et de vis fournies.

Pour éviter tout accident, le détecteur doit être fixé solidement sur la surface de pose conformément aux instructions d'installation.

A Exemple de pose en maison individuelle

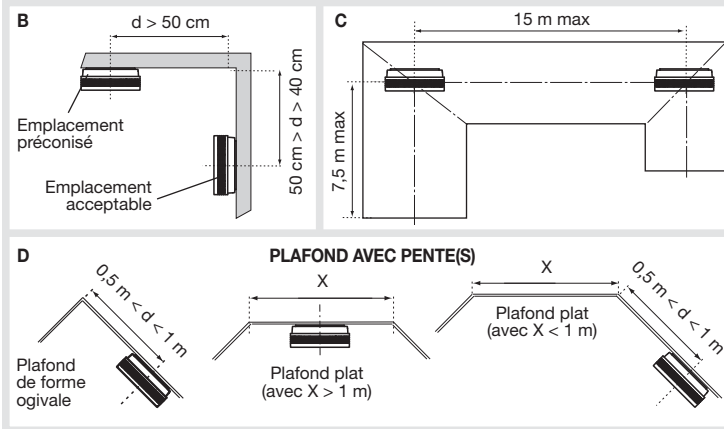


Exemple de pose en appartement



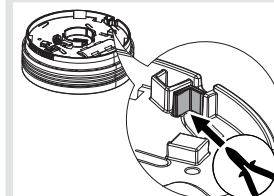
Protection minimale : un détecteur dans le couloir ou la cage d'escalier à chaque niveau et dans chaque chambre.

Protection optimale : compléter la détection minimale par le rajout d'un détecteur dans chaque pièce de vie ou de sous-sol.



3.2. Verrouillage optionnel du détecteur sur le support de fixation

Le verrouillage optionnel est conçu pour décourager la dépose non autorisée du détecteur. A l'aide d'une pince coupante, couper l'ergot de verrouillage.



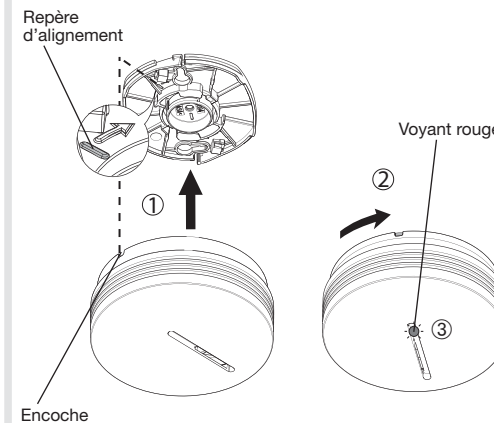
ATTENTION : le démontage du détecteur ne sera désormais possible qu'à l'aide d'un tournevis plat.

3.3. Alimentation

La pile est déjà connectée mais n'est pas activée.

Pour activer la pile, il faut :

- ① Aligner le repère présent sur le support de fixation avec l'encoche puis
- ② bloquer l'ensemble en tournant le détecteur dans le sens des aiguilles d'une montre.

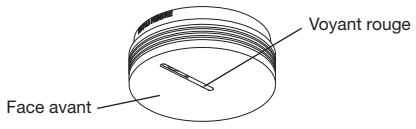

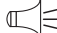

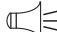


- ③ Le voyant rouge de signalisation s'allume fixement pendant 2 s puis clignote rapidement pendant quelques secondes avant de s'éclairer 1 fois toutes les 10 s indiquant le fonctionnement normal du détecteur.

4. Test du détecteur

ATTENTION

- Le détecteur doit être fixé pour faire les essais,
- Ne jamais se servir d'une flamme nue pour tester le détecteur.
- Avant un test de détecteur de fumée, il est conseillé de prévenir au préalable le voisinage et de prendre les précautions nécessaires pour éviter les risques de troubles auditifs.

	Détecteur en fonctionnement normal	
	 1 clignotement toutes les 10 sec.	
Test manuel	Détecteur en test	
Appuyer sur la face avant du détecteur jusqu'au 2 ^e bip puis relâcher, le détecteur se déclenche. Pour arrêter la sonnerie, appuyer sur la face avant du détecteur. Le test manuel est à réaliser au moins une fois par an.	 clignotement rapide	 1 sec. de sonnerie (75 dB (A) à 1 m) suivi de 1 sec. de pause

5. Utilisation / Signalisation

5.1. Arrêt de l'alarme en cas de détection non dangereuse

En cas de détection de fumée, la sonnerie s'arrête après :

- la disparition de la fumée,
- appui sur la face avant. Le détecteur passe alors en mode inhibé (cf. chapitre 5.2.) pendant 15 mn.

5.2. Inhibition volontaire du détecteur

Il est possible de désactiver le détecteur pour une durée de 15 mn environ en prévention d'activités pouvant générer de la fumée (balayage d'une pièce poussiéreuse par exemple) et donc générer des déclenchements intempestifs.

Pour cela, faire un appui sur la face avant. Le détecteur bip, le voyant rouge clignote toutes les 2 s.

Au bout de ces 15 mn, le détecteur redevient automatiquement opérationnel.

ATTENTION

- Pendant ces 15 minutes, le détecteur ne pourra reconnaître aucune fumée ni générer d'alarme,
- Pour sortir rapidement du mode inhibition, faire un appui sur la face avant. Le détecteur bip, le voyant rouge s'arrête de clignoter toutes les 2 secondes.

5.3. Signalisation de l'anomalie d'alimentation









Si la signalisation sonore du défaut d'alimentation apparaît à un moment inopportun, il est possible de la reporter de 8 h sur une durée maximale de 7 jours en appuyant sur la face avant jusqu'au 1^{er} bip.

ATTENTION : à l'apparition de l'anomalie d'alimentation, le détecteur continue de fonctionner parfaitement pendant 30 jours, il est conseillé de remplacer le détecteur dès que possible.

5.4. Signalisation de l'anomalie de tête de détection encrassée ou hors service

Si la signalisation de l'anomalie de tête de détection apparaît, vous devez nettoyer le détecteur pour faire disparaître l'anomalie (cf. chapitre 6.1.).

ATTENTION : si la signalisation persiste après dépoussiérage, remplacer le détecteur.

Détection de fumée	
 clignotement rapide	 sonnerie modulée de 85 dB (A) à 3 m
Détecteur inhibé	
 1 clignotement toutes les 2 sec.	 pendant 15mn
Détecteur en anomalie d'alimentation	
 2 clignotements toutes les 5 sec.	 2 bips rapides toutes les 60 sec.
Détecteur en anomalie de tête de détection encrassée ou hors service	
 8 clignotements toutes les 8 sec.	 8 bips rapides toutes les 60 sec.

6. Maintenance

ATTENTION : il est recommandé de remplacer le détecteur de fumée sous réserve d'un entretien régulier et normal tous les 10 ans. La date de remplacement est indiquée au dos du produit.

6.1. Entretien de la tête de détection

L'entretien régulier du détecteur est d'une importance essentielle. Les fentes de la tête de détection doivent être dépoussiérées à l'aide d'un aspirateur au moins une fois par an ou à chaque signalisation de tête de détection encrassée (cf. Chapitre 5.4.).

6.2. Démontage du détecteur

Si le détecteur n'est pas verrouillé : dégager le détecteur de son support en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Si le détecteur est verrouillé (cf. chapitre 3.2.) :

1. Introduire un tournevis plat dans l'encoche.



2. Dégager le détecteur de son support en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

6.3. En cas de travaux

Il est interdit de peindre le détecteur. Si des travaux sont nécessaires après la pose, démonter le détecteur.

7. Assurance

Dès la mise en service du détecteur de fumée, vous devez informer votre assureur habitation de l'installation du détecteur.

8. Spécifications techniques

- Type de détection : détecteur optique de fumée
- Couverture moyenne : 50 m²
- Usage : intérieur
- Alimentation : pile lithium 3 V type CR17335 non remplaçable
- Durée de vie du produit : 10 ans
- Signalisation : état du détecteur et anomalies
- Sonnerie intégrée si détection : de 85 dB à 3 m
- Sonnerie intégrée de 75 dB à 1 m : en cas de test manuel
- Température de fonctionnement : - 10 °C à + 65 °C
- Température de stockage : - 20 °C à + 45 °C
- Indice de protection : IP30
- Dimensions (D X H) : 97 mm x 37 mm
- Poids (avec pile) : 55 g




Traitement des appareils électriques et électroniques en fin de vie (Applicable dans les pays de l'Union Européenne et autres pays européens disposant d'un système de collecte). Ce symbole, apposé sur le produit ou sur son emballage, indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. En vous assurant que ce produit est bien mis au rebut de manière appropriée, vous aiderez à prévenir les conséquences négatives pour l'environnement et la santé humaine. Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez vous adresser à votre municipalité, déchetterie ou au magasin où vous avez acheté le produit.

Eco organisme : Recylum

Le marquage CE apposé sur ce produit atteste sa conformité aux directives européennes et règlement qui lui sont applicables, en particulier sa conformité aux spécifications harmonisées de la norme EN 14604:2005 + AC 2008 en regard du règlement RPC 305/2011 relatif aux produits de construction.




15 Fabricant : **Hager Security SAS**
 Adresse : **F-38926 Crolles Cedex - France**
 Type de produit : **Détecteur de fumée**
 Référence produit : **TG600AL** • Marque : **Hager**
 Nous déclarons sous notre seule responsabilité que le produit auquel se réfère cette déclaration est conforme aux exigences essentielles de la directive ROHS : 2011/65/UE. Evaluation suivant la IEC 62596:2009

Le détecteur de fumée TG600AL est conforme aux exigences du règlement (UE) N° 305/2011 et à l'ensemble des caractéristiques essentielles de la norme harmonisée EN 14604:2005 + AC 2008. 
 La déclaration de performance n° DoP_hager_TG600Ay du TG600AL est disponible en téléchargement sur le site internet local de la marque hager.

NF - Détecteurs avertisseurs autonomes de fumée

La marque NF appliquée aux Détecteurs Autonomie Avertisseur de fumée (DAAF), c'est l'assurance de la sécurité et d'une qualité constante contrôlée par des spécialistes. Par des contrôles rigoureux et exhaustifs (système de management de la qualité du titulaire, contrôle des fabrications, audits et essais de surveillance...) elle apporte au consommateur toutes les garanties de conformité des produits certifiés. La marque NF-SECURITE INCENDIE DOMESTIQUE atteste la conformité du produit au référentiel de certification NF292.

Caractéristiques essentielles certifiées :

 Organisme Certificateur AFNOR Certification www.marque-nf.com	Référentiel de certification NF292 Caractéristiques certifiées essentielles couvertes par la marque NF
	Détecteur de fumée utilisant le principe de diffusion ou de transmission de la lumière. Absence de substances radioactives.
Type de montage	Mural / Plafonnier
Source principale d'alimentation	Pile Lithium scellée
Autonomie	10 ans
Indicateur d'alarme individuelle	Oui
Dispositif interconnectable	Non
Dispositif de neutralisation d'alarme	Oui
Accessibilité	Non
Report défaut de batterie la nuit	Oui
Prévu pour l'installation dans les véhicules de loisir	Oui

AFNOR Certification

F - 93571 St Denis La Plaine Cedex - www.marque-nf.com

Les conseils des experts et du pompier :


<https://certification.afnor.org/secure/nf-secureite-incendie-domestique>



Des vidéos d'aide à l'installation et un support technique en ligne sont disponibles sur : www.hager.fr/support-technique



Pour obtenir des conseils lors de l'installation ou avant tout retour de matériel, contactez l'assistance technique :

 **N° Cristal 0 969 390 713**

APPEL NON SURTAXÉ

Une équipe de techniciens qualifiés vous indiquera la procédure à suivre. www.hager.fr

Conserver impérativement la documentation fournie avec ce produit pendant toute sa durée de vie.

Document non contractuel, soumis à modifications sans préavis.